

La rentrée du Parlement A LA CHAMBRE

Paris, 14 janvier. — M. Maurice Sibille, député de la Loire-Inférieure, né le 21 mai 1847, mérite bien le titre de doyen qu'il porte, d'ailleurs avec beauté, ayant conservé une chevelure et de grandes moustaches blanches qui donnent à sa figure une rare énergie. M. Maurice Sibille traverse, à 15 h. 30, la salle des Pas-Perdus, entre la halle des gardes municipaux.

M. Thérèse va s'installer au fauteuil présidentiel. Les députés présents sont très nombreux.

D'une voix claire, le doyen d'âge ouvre la séance à 15 h. 40. Il déclare la session ordinaire ouverte.

Dans le discours qu'il a prononcé, M. Sibille, doyen d'âge, après avoir déclaré que les partis dictatoriaux se plaisaient à dénigrer le Parlement et à proclamer son impuissance, a tenu à montrer l'œuvre de la Chambre pendant les dix-huit derniers mois afin de ne pas laisser de fausses allégations sans réponse. La Chambre a voté trente-cinq résolutions; soixante-quatre propositions de loi dues à l'initiative parlementaire et deux cent onze projets de loi présentés par le Gouvernement. M. Sibille a rappelé tous les résultats obtenus: stabilisation du franc, diminution de certains impôts, excédent de recettes grâce à une bonne gestion financière, constructions d'habitations à bon marché. L'orateur a constaté que c'est en France qu'il y a le moins de chômeurs et le moins de misère. C'est la preuve que nous la République parlementaire notre pays est bien gouverné et bien administré.

Après avoir souligné que depuis l'avènement de la III^e République, les députés ont obtenu le droit d'interpellation, M. Sibille a formulé le souhait que la question de confiance soit posée au nom du Gouvernement, seulement à la suite d'une interpellation sur la politique générale.

Ainsi, le président du Conseil n'étant plus obligé de passer de longues heures à la Chambre ou au Sénat, aura plus de temps à consacrer aux graves questions qu'il est appelé à trancher.

Les droits du Parlement et les prérogatives gouvernementales s'exerceront librement et le président de la République saura exactement quel est l'homme désigné pour prendre le pouvoir.

Le président d'âge a terminé son discours en affirmant qu'une politique de concorde républicaine facilitera la réalisation de nouveaux progrès démocratiques et maintiendra à la Nation le renom et la considération qui lui ont assuré une légitime influence dans le monde entier.

La péroraison du discours est très louangeusement accueillie par l'assemblée, qui fait particulièrement à droite et à gauche. Une ovation unanime accompagne ces applaudissements prolongés.

L'ordre du jour appelle l'élection du bureau définitif.

M. Fernand Bouisson est réélu président de la Chambre par 323 voix sur 531 votants, MM. Ricolfi, Bouilloux-Lafont et Léon Bouisson sont élus vice-présidents.

MM. Cautru et Mouleux, ayant obtenu la même nombre de voix, M. Cautru est élu au bénéfice de l'âge.

Ont été élus secrétaires: MM. Jules Boyer, Taton-Vassal, Lorrière, Féral, Léon Vignon, Bressant, Maurice Bidot, Rodde-Souff, Blaino, Bella, Emile Faure (Seine), et des Rotours.

La Chambre s'ajourne à jeudi 15 h. 30, pour procéder à l'élection du quatrième vice-président. Séance levée à 20 h. 15.

AU SÉNAT

Paris, 14 janvier. — A 15 h. 15, M. Paul Fleury, doyen d'âge du Sénat, des six plus jeunes membres de la haute assemblée, a été élu officier de secrétaires, fait son entrée dans la salle des séances et prend place au fauteuil présidentiel.

La séance est aussitôt ouverte devant environ 200 sénateurs. M. Fleury procède à la consultation du bureau d'âge, puis il donne lecture du décret ouvrant la session ordinaire.

M. Fleury a prononcé l'allocution d'usage. Parlant du budget, le doyen exprime le désir qu'il se termine en temps voulu de façon à éviter les douzièmes provisoires incompatibles avec une bonne gestion financière.

« Trop souvent, au-delà dit l'envoi tardif du budget oblige le Sénat à émettre des votes précipités qui paraissent réduire son rôle à celui d'une Chambre d'enregistrement. Puisque la nouvelle loi remédie à cet inconvénient, l'Assemblée nationale a fait quelques réflexions rapides sur l'année scolaire. L'année 1929 est de celles dont le souvenir ne saurait être oublié. Parlant de la Conférence de La Haye, le président a rappelé que la France a fait preuve d'un esprit de conciliation qui prouve d'une manière éclatante son désir de paix, est restant cependant dans ses limites raisonnables et sa sécurité. Le doyen exprime les sentiments de douleur éprouvés par le Sénat à la suite de la mort de deux grands citoyens: Foch et Clemenceau.

Tous deux, bien que d'éducation, d'idées, de convictions différentes, se ressemblent par leur même et ardent amour de la Patrie. Ils travaillèrent, oubliant de ce qui les séparait, à chasser dans un tacte accord l'ennemi hors de nos frontières ravagées. M. Fleury cite et se rappelle ces nobles et sages dissensions, qui sont plus exemplaires que réels, ils ne portèrent pas atteinte aux sentiments de la grande majorité des Français, toujours prêts à mettre au-dessus de l'intérêt des partis, le souci du bien public et l'amour de la Patrie.

M. Fleury conclut en exprimant sa confiance dans l'avenir, malgré les difficultés et les dangers même qu'il peut réserver.

Puis, le Sénat se renvoie à demain, 17 h. 30, pour l'élection du bureau. Séance levée à 15 h. 35.

UN TIMBRE QUI COMMÉMORE LE MARIAGE PRINCIER DE ROME



(Wide World photos). A l'occasion de leur mariage, la poste italienne vient de procéder à une nouvelle émission de timbres-poste à l'effigie de la princesse Marie-José et du prince Humbert de Piémont. Ce timbre a été émis le 8 janvier.

UN ALGERIEN MEURTRIER est condamné à sept ans de réclusion par la Cour d'assises du Nord

Deux Algériens, Mohamed Mekhtoub et Amar Nabab, manœuvrés dans une usine de Jeumont, participèrent un logement dans un immeuble occupé par d'autres Algériens. Deux discussions d'intérêt éclatèrent fréquemment entre les deux hommes et le 10 mai 1929, une querelle plus violente éclata. Mekhtoub, qui était ivre, planta son couteau au dos de l'œil de son adversaire. L'arme, profondément enfoncée, fut retirée avec difficultés et Nabab expira le jour même. L'accusé, qui a comparu hier devant la Cour d'assises du Nord, prétend qu'il a été menacé et qu'il a eu peur de l'Algérien. Cette thèse est combattue par les données de l'accusation et par les témoins du drame. Mekhtoub est condamné à sept ans de réclusion et à vingt ans d'interdiction de séjour, après réquisitoire de M. l'avocat général Floriet et plaidoirie de M. Delmotte.

Chronique Locale ROUBAIX

Aujourd'hui, mercredi 15 janvier: A midi, saint Marc; demain, saint Marcel. Soleil: Lever à 7 h. 40; coucher à 16 h. 21. Lune: Pleine le 14; dernier quartier le 21. Bulletin météorologique du 15 janvier, 15 (Région Nord): Temps très nuageux, couvert; quelques pluies intermittentes ou averse; vent de Sud-Est à Sud-Ouest, 7 à 12 mètres; même température; le minimum de température sera stationnaire. Consultation des nourrissons du Comité Roubaixien de Protection de l'Enfance: à 16 h., local de la Guette de Lait.

M. L'ABBÉ PINTÉ est nommé président de l'Association des chimistes de l'industrie textile

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. l'abbé Pinte, professeur à l'Institut Technique Roubaixien, directeur de l'Institut de contrôle, d'études et de recherches du



M. L'ABBÉ PINTÉ

Conditionnement de la Chambre de Commerce de Roubaix », comme président de l'importante Association des chimistes de l'industrie textile. Cette nomination ne surprendra aucune personne avertie, la science profonde de M. l'abbé Pinte, les éminents services qu'il a rendus à l'industrie textile de notre région, et, par répercussion, à celle de la France entière, le désignent tout naturellement à un poste aussi élevé. Tous ses confrères y applaudissent sans réserve et les Roubaixiens, qui se souviennent de l'admirable conduite qu'il eut pendant la guerre en collaborant à l'Oiseau de France, seront heureux du grand honneur qui lui est fait au jourd'hui.

M. l'abbé Pinte faisait partie, depuis 1910, de l'Association dont il vient d'être nommé président.

Il succède dans ce poste confié à M. Abel Caille, directeur de l'Institut Chimique de Roubaix, qui avait lui-même remplacé M. Lagauche, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix.

M. l'abbé Pinte est professeur à l'Institut Technique Roubaixien, où il s'est chargé des cours de teinture et d'apprêt, depuis 1906. C'est dire assez l'influence heureuse qu'il a pu avoir sur la formation des élèves — futurs chefs d'industries — qui lui ont été confiés depuis cette date.

C'est dans cette école, que dirige avec tant de compétence M. le docteur Tillies, qu'il créa un laboratoire modèle qui devait contribuer à l'essor de la Chambre de Commerce de Roubaix. Ce laboratoire, M. l'abbé Pinte le dirige avec une science, une clairvoyance admirables depuis plus de dix années. C'est là qu'il étudia, en véritable savant, tous les problèmes qui se posent en teinture et apprêt textile; et notamment, qu'il mit au point plusieurs procédés de teinture qui devaient améliorer les qualités de nos tissus et leur donner un bon rayon des produits de nos industries.

Depuis le 10 janvier 1927, la Chambre de Commerce a mis à la disposition de M. l'abbé Pinte un « Institut de contrôle, d'études et de recherches » doté des derniers perfectionnements modernes; outil précieux entre des mains aussi expertes!

C'est là que dans l'ombre, patiemment, il poursuit ses travaux, améliorant sans cesse les conditions de travail et les procédés de nos industries.

Nous ne pouvons que féliciter de tout cœur M. l'abbé Pinte du grand honneur qui lui est fait aujourd'hui, et nous formons des vœux pour que longtemps encore il puisse poursuivre une tâche si profitable à la prospérité de notre grand centre textile.

HALLE FLIPO. — Bourre, 22.20; extra, 24 et 27.70. Café, 17.50. Gruyère, 15. Bisuits, 6.50.

Les conférences de l'Université des Annales

C'est aujourd'hui mercredi, à 17 h., en la salle Pierre Destombes, au Conservatoire, rue de Soube, que sera donnée la première des quatre conférences de la deuxième série de l'Université des Annales.

M. André Maurois traitera le sujet suivant: « La Fière au Théâtre: de Shakespeare à Barre ».

Etablis. MONNIER & LAMARQUE, 119, rue d'Anzin, Roubaix. Tél. 19.65. Charbons, Anthracite, Agglomérés. Spécialité de Bruny. 24580

LES CONFERENCES DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Lundi 20 janvier, à 20 h. 30, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles, sera reprise la série des réunions de la Société.

On aura la satisfaction d'entendre M. Robert Chauvelot, membre du Conseil supérieur des colonies, professeur au Collège des sciences sociales. Il fera faire à ses auditeurs le voyage au Caïre, de Paris, en avion-biplace, via Turquie, Syrie, Liban et Palestine et accompagnera sa causerie de projections ordinaires et autochromes. Déjà plusieurs fois, M. Chauvelot est venu entretenir son auditoire de questions très intéressantes, qu'il traite avec une documentation des plus substantielles et d'un esprit très averti. Il obtiendra son succès habituel.

La première partie de l'amphithéâtre est exclusivement réservée aux membres de la société qui auront, comme d'usage, à se munir de leur lettre d'invitation.

PARQUETS sur Bitumes et sur Lambourdes. Ractage. Vandocavey, 251, rue P.-de-Roubaix. 31212

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Le tableau de rectification de la liste générale électorale est déposé, à partir de ce jour, au Secréariat de la Mairie.

Les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

TOUT LE MONDE SAIT que pour la cuisine, l'huile est préférable aux graisses et même au beurre. En effet, depuis longtemps déjà les gens économes et les gourmets s'emploient pour leur cuisine que l'huile de table des CHARTREUX, la plus douce et la meilleure; elle rend les aliments légers et digestifs et c'est à ce titre qu'elle est recommandée par le corps médical. 312114

CHEZ LES CATHOLIQUES SOCIAUX

La réunion de l'Union d'études des catholiques sociaux aura lieu le jeudi 16 janvier, à 20 h. 15, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvier, salle du 1^{er} étage, sous la présidence de M. le chanoine Dutoit, vicaire général, archidiacre de Lille-Roubaix-Tourcoing. Une conférence sur les causes du malaise social sera faite par M. l'abbé Eugène Masure, directeur au Grand Séminaire de Lille. Cette conférence, qui fait suite à celle donnée par M. le chanoine Pierre Tiberghien, sur le malaise social, en 1929, offre un grand intérêt. Les dames sont également invitées.

LE MALFOURAGE DES LANTERNEAUX par la Maison CLEYT procure le confort dans les salles chauffées, 102, rue du Collège, Roubaix (Téléphone 20.08). 310433

A RADIO-ROUBAIX

L'Association d'amateurs Radio-Roubaix donnera, vendredi prochain, 17 janvier, à 20 heures, dans la salle de physique de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, une causerie-démonstration sur le montage à 4 lampes, l'épouse, dans la description complète de l'objet de la « Radio-Chronique » parue dans le 4^{ème} journal de Roubaix », du mercredi 8 janvier. « Radio-Roubaix » invite tous les sans-filistes que ce nouveau montage à résonnance intéresse et engage ses membres régulièrement inscrits à venir nombreux afin de retirer le bénéfice de la conférence et de leur sera décerné un cours de cette démonstration intéressante. Les plus assidus seront récompensés particulièrement, car une tombola spéciale sera réservée. Le plus joli montage, le plus coûteux sera élu « Radio-Roubaix » et sera uniquement entre les membres qui n'auront manqué aucune démonstration d'ici Pâques. Nous souhaitons qu'ils soient nombreux. « Radio-Roubaix » augmentera les primes à tirer dans ce cas, sans hésiter. Une conférence sur les causes du malaise social sera faite par M. l'abbé Eugène Masure, directeur au Grand Séminaire de Lille. Cette conférence, qui fait suite à celle donnée par M. le chanoine Pierre Tiberghien, sur le malaise social, en 1929, offre un grand intérêt. Les dames sont également invitées.

LE ROI DES REMÈDES est la Pomme Florentine, merveilleuse contre toutes les maladies de la peau (eczéma, dermatite, psoriasis, etc.). Prix: 2.50 (impôt compris). ROCHER, 32, rue de Grenelle, à Paris, et toutes pharmacies. 494

LA FETE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES JARDINIERS

Le Comité invite instamment les jardiniers, dans l'intérêt de leurs familles et en prévision de l'affluence des demandes, à retirer dès à présent, moyennant le prix de 0 fr. 25 par place, leurs cartes d'invitation pour la fête annuelle du dimanche 19 janvier, à 15 h., précises au Central Cinéma-Théâtre, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvier.

Paul LEROY exécute les ensembles. 25032

La Journée du Sana à l'Épéale et au Fresnoy a produit 2.503 fr. 25

M. Alphonse Dubus, président du Comité officiel des fêtes des quartiers Epéale, Fresnoy, Allouettes et Allumettes, félicite et remercie infiniment les quêteurs et quêteuses pour leur concours à cette belle œuvre et notamment Mmes Dupont et Morel, de leur dévouement pour le quartier du Fresnoy.

Le Comité remercie également la population du bon accueil qu'elle lui a fait aux quêteurs.

Voici les résultats des quêtes suivant les numéros affectés à chaque groupe de quêteurs: N° 1, 323 fr. 50; N° 2, 181 fr. 20; Fresnoy, 504 fr. 70; Epéale, Trichon, Allouettes, Allumettes, N° 3, 25 fr. 25; N° 4, 35 fr. 25; N° 5, 182 fr. 50; N° 6, 180 fr. 90; N° 7, 112 fr. 10; N° 8, 10 fr. 23 fr. 55; N° 9, 42 fr. 50; N° 10, 47 fr. 85; N° 11, 48 fr. 50; N° 12, 40 fr. 182 fr. 35; N° 13, 49 fr. 10; N° 14, 52 fr. 50 fr. 30; N° 15, 49 fr. 65; N° 16, 118 fr. 85; N° 17, 64 fr. 85; N° 18, 27 fr. 10; N° 19, 56 fr. 12 fr. 95; N° 20, 39 fr. 10; N° 21, 55 fr. 159 fr. 10; N° 22, 58 fr. 133 fr. 70; N° 23, 152 fr. 90; N° 24, 130 fr. 20.

An Cinéma Sainte-Cécile

Nous avons dit que quelques vitres avaient été brisées au Cinéma Sainte-Cécile, par la chute d'une tuile d'une maison voisine. Il n'y a pas lieu de quoi inquiéter les spectateurs. Ceux-ci n'ont en effet profités des conférences et remises infinies dans et sous la verrière et auxquelles on vient maintenant d'ajouter un treillis très mince qui donne absolument toutes garanties de sécurité.

Avis aux commerçants

La Fédération des Syndicats commerciaux détaillants de Roubaix et ses cantons informe ses adhérents que le bureau 10, place de la Liberté, sera ouvert à partir du jeudi 16 janvier jusque fin février, de 8 h. à 12 h., et de 14 à 18 h., pour la confection des déclarations des impôts sur les bénéfices commerciaux de 1929. Se munir du livre de famille, des feuilles de patentes en 1929, du chiffre d'affaires de 1929, de l'état des salaires reçus en 1929 par les membres de la famille et des intérêts perçus et ristournes brières à liquider et de la carte ou livret syndical.

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE.

Mardi 15 janvier, à 8 h. 30, séance de vaccination antidiphtérique, au siège social de la Société de Santé de Lille, rue des Ançois.

POUR LE VEUVRE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

La Société Saint-Louis, réunie en assemblée annuelle à son siège social, 238, rue de Valenciennes, a fait un grand nombre de timbres antituberculeux une collection qui a rapporté la somme de 23 fr.

CEBIC OPHÉMIQUE « LES LI »

« Les LI », répétition générale, à 19 h. 30, au siège, répétition générale.

OPÉRON « LES TROUSSEMENTS »

« Les TROUSSEMENTS », Ce soir à 20 h., au siège, répétition générale.

OPÉRON « LES TROUSSEMENTS »

« Les TROUSSEMENTS », Ce soir à 20 h., au siège, répétition générale.

OPÉRON « LES TROUSSEMENTS »

« Les TROUSSEMENTS », Ce soir à 20 h., au siège, répétition générale.

OPÉRON « LES TROUSSEMENTS »

« Les TROUSSEMENTS », Ce soir à 20 h., au siège, répétition générale.

OPÉRON « LES TROUSSEMENTS »

« Les TROUSSEMENTS », Ce soir à 20 h., au siège, répétition générale.

MUSIQUE MUNICIPALE

Ce soir, samedi, répétition générale et distribution des programmes de l'œuvre de 28 janvier.

NOUS RAPPELONS à nos lecteurs que les annonces peuvent être déposées chez M. Dewas, 16, rue Jean-Jacques, à Croix. 21754

WASQUEHAL

Conférence aux hommes. Aujourd'hui mercredi, à 20 h., en l'église Saint-Nicolas, conférence réservée aux hommes et aux jeunes gens par le R.P. Taillez.

LES PRODUITS DE LA VENTE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

La vente totale du timbre antituberculeux a produit à Wasquehal la somme de 9.579 fr., soit une moyenne de 1 fr. 12 par tête d'habitant. Le produit de la vente est en sensible augmentation sur celui de la campagne 1928-29. Le Comité local a adressé ses remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cette œuvre d'humanité.

LA SOCIÉTÉ WATRELOISE

Un charpentier de la Filature du Nord, M. Maurice Crayencamp, 43 ans, 23, rue de la Victoire, à Marquette, a eu les doigts pris à la peau circulaire. L'ouvrier a reçu les soins de M. le docteur Gaudier, qui a constaté la perte de la première phalange de l'index droit avec plaie profonde de la face palmaire d'un pouce droit et lui a prescrit une incapacité de travail d'un mois.

CONSULTATION DES NOURRISONS

Demain jeudi, à 10 h., à la Mairie, pour le quartier du Centre, l'examen des nourrissons de la commune de Capreux qui devait avoir lieu aujourd'hui, est reporté à mercredi prochain, à 14 h.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de la commune de Tourcoing, de 9 à 11 h., et de 14 à 16 h., paiement de la taxe sur les chiffres d'affaires pour les commerçants ayant le chiffre d'affaires de 1929, sera payé par les commerçants de la commune de Tourcoing.

WATRELOS

La statistique de l'état-civil. Au cours de l'année 1929, il a été procédé à la célébration de 264 mariages, et à la transcription de 17 jugements de divorce. Il a en outre été reçu 454 déclarations de naissances dont 22 illégitimes et 433 déclarations de décès, dont 30 mort-nés.

La répartition des décès par âge s'établit comme suit: moins de 1 an, 55; de 1 à 19 ans, 39; de 20 à 39 ans, 45; de 40 à 59 ans, 86; de 60 ans et au-dessus, 205.

Les causes des décès sont: fièvre typhoïde, 1; scarlatine, 1; choléra, 3; diphtérie, 4; grippe, 18; autres maladies épidémiques, 3; tuberculose des poumons, 47; tuberculose des méninges, 6; autres tuberculoses, 6; cancer et autres tumeurs malignes, 40; méningite simple, 3; hémorragie, 2; ramollissement du cerveau, 29; maladies organiques du cœur, 33; bronchite aiguë, 3; bronchite chronique, 3; pneumonie, 15; autres affections de l'appareil respiratoire, 51; diarrhée et entérite, 13; appendicite et typhite, 1; hernie étranglée intestinale, 1; cirrhose du foie, 2; néphrite aiguë et maladie de Bright, 13; septicémie purpurale, 3; débilité congénitale et vice de conformation, 7; sépticémie, 30; morts violentes, 3; suicides, 6; autres maladies, 58; maladies inconnues ou mal définies, 9.

La fraude

Les douaniers de service au hameau du Saint-Lévin, ont arrêté Emile Néard, 36 ans, fondeur, demeurant à Roubaix, 46, rue Pierre-de-Roubaix, qui était porteur de 6 kil. de tabac étranger. Il a été dirigé sur la prison de Lille.

CONSULTATIONS DE NOURRISONS

Demain jeudi, à 10 h., à la Mairie, pour le quartier du Centre, l'examen des nourrissons de la commune de Capreux qui devait avoir lieu aujourd'hui, est reporté à mercredi prochain, à 14 h.

UNE SERIE DE CONTRAVENTIONS.

Procès-verbal pour non-dame prohibée et ivresse a été dressé et transmis au Procureur de la République, à la suite de la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge de M. Octave Vanoverbergh, 20 ans, livreur, demeurant à Watrelos, rue de l'Industrie, contre un camion conduit par le chauffeur M. Albert Schuer, 25 ans, bouclier, après des coups de poing de la part de M. Brans, commis, au siège de police, à la charge